

Paris, le 07 NOV. 2017

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre correspondance et vous en remercie.

Soyez assurée que j'ai pris connaissance avec la plus grande attention de vos légitimes préoccupations concernant la situation des enfants réunionnais déracinés et exilés dans l'hexagone entre 1963 et 1982, ainsi que de votre demande d'audience à ce sujet.

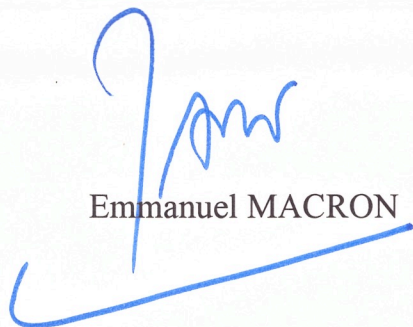
Il apparaît à présent, avec les lumières du recul de l'Histoire, que cette politique était une faute car elle a aggravé dans bien des cas la détresse des enfants qu'elle souhaitait aider.

Aussi, je tiens à ce que fonctionne dans la simplicité, la transparence et la justice l'accompagnement juridique et administratif des personnes qui font le choix de reconstituer leur histoire personnelle sur place, sur l'île de La Réunion.

Madame Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer, suit avec la plus grande attention ce dossier et j'ai demandé que vous puissiez être reçue à son cabinet en cas de difficulté.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes hommages.

Très sincèrement,


Emmanuel MACRON

Madame Mireille JUGLARET
Présidente de la Fédération des enfants déracinés des
D.R.O.M. – Départements et Régions d'outre-mer
Chez Madame Valérie ANDANSON
BÂTIMENT L - RÉSIDENCE SAINT-DONAT
5 CHEMIN DE SAINT-DONAT
13100 AIX-EN-PROVENCE

